

ÉDITORIAL

La menace séparatiste

Charles Saint-Prot
Directeur général de l'OEG

La question des menaces séparatistes est devenue l'un des principaux problèmes dans beaucoup de pays du monde. C'est particulièrement le cas dans le monde arabe (Irak, Syrie, Yémen) et dans certains pays européens, en particulier en Espagne avec l'affaire de la Catalogne. Cette menace contre l'unité nationale et l'État-nation prend des formes diverses qui sont autant de facteurs de régression, de division stérile et de déstabilisation régionale et internationale : risque de sécession kurde en Irak et en Syrie (mais aussi en Turquie et en Iran) avec des risques de déstabilisation régionale majeurs ; risque de sécession sur des bases ethniques ou pseudo-ethniques (Soudan, Kabylie, Libye, Kosovo, Espagne, Écosse...) ; risques de sécession confessionnelle (Liban, Irak, Yémen) ; séparatisme encouragé par l'étranger ou par des organisations non gouvernementales d'idéologie mondialiste (jeu de l'Algérie contre le Sahara marocain), etc.

Concernant l'affaire de la Catalogne où une alliance libéralo-affairistes/gauchistes tente de faire avancer le projet séparatiste à tout prix, y compris par le biais d'une parodie de referendum qui n'a été qu'une manipulation scandaleuse, il est clair que le séparatisme a été encouragé par l'absurde Constitution qui établit des communautés « autonomes » au profit des régions. L'autonomie est naturellement la porte ouverte au séparatisme. Certains affirment que la région catalane se préparerait à faire un « saut dans l'inconnu ». En réalité, les conséquences du séparatisme sont bien connues. Il suffit de se référer au triste exemple du Soudan du sud où un pseudo-État a été créé de toutes pièces grâce à l'activisme de puissances étrangères (à commencer par les États-Unis et Israël). Cette région est désormais la proie du chaos et des affrontements ethniques. De même la création au Kosovo serbe d'un micro-État mafieux, fondé sur des bases ethniques, a accentué la balkanisation de la région. Naguère, le président serbe Boris Tadic déclarait devant le Conseil de sécurité : « *il y a des dizaines d'autres Kosovo à travers le monde qui n'attendent que l'acte de sécession de ce territoire devienne réalité... Je vous avertis très sérieusement du danger d'escalade de nombreux conflits dormants et du déclenchement de nouveaux conflits* ». En effet, après le Kosovo arbitrairement détaché de la Serbie, après la montée en puissance de mouvements autonomistes en Italie ou les groupes extrémistes flamands en Belgique, la menace séparatiste en Catalogne espagnole démontre que derrière le pseudo régionalisme se camoufle un processus d'émiettement des nations européennes.

Ce qui est en cause est la logique de destruction des États-nations au profit de l'idéologie du séparatisme ethnoculturel et ethnorégionaliste. En Europe, faut-il rappeler que l'organisation supranationale, qualifiée d'Union européenne, a été conçue pour disloquer les États-nations ? Ce processus est essentiellement la conséquence d'une idéologie éradicatrices des identités nationales au profit de communautarismes de substitution ne pouvant prospérer que par la disparition des États et des nations.

À n'en pas douter, l'éclatement du fait national est encouragé par le projet eurocratique et l'idée mondialiste qui n'ont d'autre but que celui de faire disparaître les nations pour imposer une Europe artificielle qui se fondrait dans un grand ensemble marchand euro-Atlantique. La conséquence serait la balkanisation des nations d'Europe pour les transformer en des entités où régnerait une sorte d'apartheid, de développement séparé selon les dialectes et les ethnies. Tout cela conduirait à un formidable bond en arrière. Comme disait le président Georges Pompidou : « *l'Europe des régions cela a existé. Cela s'appelait le Moyen-Âge* ».

Certes, on nous dit que l'Union européenne n'est pas favorable aujourd'hui au séparatisme de la Catalogne. Nicolas Klein avance, dans son ouvrage *L'Espagne face à la crise* (éd. Perspectives libres) que l'Union européenne a une attitude ambiguë. Les eurocrates estiment que le moment n'est pas propice au séparatisme, car les États-nations sont encore forts et l'euroscepticisme s'installe un peu partout, mais le projet de destruction des nations reste essentiel. D'ailleurs, la crise actuelle en Catalogne est due au fait que l'eurocratie n'a cessé de rogner les compétences des États, à commencer par la prérogative régaliennne de battre monnaie, les réduisant souvent à n'être que les chambres d'enregistrement de ce qui se décide à Bruxelles. Cet affaiblissement voulu des États fait naturellement le jeu des séparatismes, lesquels sont bien entendu incapables de proposer la moindre solution aux défis actuels auxquels nous sommes confrontés (terrorisme, immigration massive, concurrence économique brutale dans le cadre d'un système libéralo-mondialiste), autant de points sur lesquels l'Union européenne est atone. Plus que jamais, en Espagne comme ailleurs, c'est bien l'État-nation qui est particulièrement nécessaire face aux communautarismes et à la menace d'un retour aux tribus.

Jacques BERQUE, artisan du dialogue des civilisations



Le Collège des Bernardins, l'Observatoire d'études géopolitiques et le Centre Maurice Hauriou de l'Université Paris Descartes ont organisé un colloque d'hommage sur le thème « Jacques Berque, artisan du dialogue des civilisations » au Collège des Bernardins (Paris) le 5 octobre 2017.

Ce colloque, qui a réuni une très nombreuse assistance d'universitaires, d'étudiants et de chercheurs, a porté sur la pensée politique et religieuse de Jacques Berque (1910 – 1995). Orientaliste, expert du monde arabe et de l'Islam, titulaire de la chaire d'histoire sociale de l'Islam contemporain au Collège de France de 1956 à 1981, Berque fut l'un des plus grands islamologues du XXe siècle et un penseur du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée. Les travaux ont permis de jeter la lumière sur l'œuvre de l'homme en tant qu'orientaliste distingué, spécialiste du monde arabe et savant de l'Islam mais également en tant que militant de la cause des peuples et défenseur des identités et des spécificités, mettant ainsi l'accent sur la diversité des centres d'intérêt de ce penseur considérable.

La première séance a été modérée par le professeur Thierry Rambaud, membre du Centre Maurice Hauriou de l'Université Paris Descartes. Charles Saint-Prot directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris, a donné lecture de l'introduction de Jean-Pierre Chevènement, qui a dit avoir « toujours considéré comme mon maître, et pour bien d'autres choses que la Méditerranée. Il m'a fait, durant les quinze dernières années de sa vie, l'honneur de son amitié ».

La séance a ensuite été consacrée à des communications de l'écrivain Jean Sur, du professeur Oussama Nabil (Université d'Al Azhar au Caire) et du professeur Mustapha Chérif (Algérie). Jean Sur, qui a cosigné deux ouvrages avec Jacques Berque, a porté un regard pénétrant sur Jacques Berque, le voyageur. Dans un exposé marqué par un bel humanisme, il a replacé son œuvre entre l'Orient et l'Occident, l'un et le multiple, le fondamental et l'historique, la conscience et le monde, les racines et l'actualité, le souvenir et le projet.

Le professeur Oussama Nabil a présenté une communication sur la traduction du Coran par Berque, insistant sur le fait qu'il s'agit d'une lecture du texte sacré de l'Islam qui est par ailleurs éclairé par les études savantes de Berque. Pour sa part, le professeur Mustapha Chérif a exposé que Jacques Berque a non seulement révolutionné la méthodologie de la recherche en anthropologie, en sociologie comparée et histoire sociale, mais aussi et surtout l'islamologie et l'orientalisme. Nous lui sommes redevables.



Il se distinguera de tous les autres savants orientalistes. Ses travaux restent une référence précieuse, d'actualité. La force de sa pensée en islamologie peut se résumer en quatre points ; le respect du Texte coranique, la compréhension du sens du Coran, l'intelligence de la ligne du juste milieu, la cohérence de l'engagement éthique et politique.

La deuxième séance, modérée par le Frère dominicain Alberto Fabio Ambrosio, chercheur au Collège des Bernardins, a permis d'entendre les communications de Thierry Rambaud, professeur à Paris Descartes, Charles Saint-Prot, directeur général de l'OEG et membre du Centre Maurice Hauriou de l'Université Paris Descartes, Jean-Yves de Cara, professeur à Science Po Paris et Mohammed Bennouna, professeur de droit international. Le professeur Mohammed Mraizika (Royaume du Maroc) étant excusé mais il a envoyé un texte pour la publication.

Le professeur Thierry Rambaud a présenté une communication sur Berque et la question de l'Islam de France, précisant que beaucoup de propositions faites par le grand savant mériteraient aujourd'hui d'être reprises.

Charles Saint-Prot a mis en évidence l'engagement de Jacques Berque pour la cause des peuples, en particulier au Maghreb qui était un sujet cher à cet homme du sud de la Méditerranée confronté très jeune à l'injustice faite aux peuples du Maghreb, puisqu'il était né en Algérie et a commencé son œuvre au Maroc, mais aussi au Québec, en Palestine, dans le monde arabe et la France menacée par l'eurocratie que Berque critiquait acerbement. Le directeur général de l'OEG a regretté que le monde arabe soit aujourd'hui faible et divisé, par surcroît menacé par des séparatismes souvent orchestrés par l'étranger : kurdes, soudanais, kabyles, religieux ou le conflit artificiel autour du Sahara marocain créant ce différend algéro-marocain que Berque déplorait tant. Charles Saint-Prot a conclu en rappelant le message essentiel de Berque : « Face à l'uniformité cosmopolite, au règne de la quantité abstraite et du matérialisme, il faut répondre en redynamisant nos vieilles civilisations voisines et cousines. » Comme le souhaitait Jacques Berque, cessons d'opposer ce qui devrait être allié.

Pour sa part, le professeur Jean-Yves de Cara a évoqué le passeur entre les deux rives, profondément engagé en faveur du dialogue des civilisations dont il fut l'infatigable héraut et l'artisan patient. Il a fait valoir que le message de Jacques Berque préconisant une meilleure connaissance pour une meilleure compréhension, reste d'une brûlante actualité. Jean-Yves de Cara a notamment déclaré : « Par sa vie, son œuvre et son action, Jacques Berque a expérimenté les cultures et le mode de penser des deux rives de la Méditerranée. »

(suite p 3)



Les élections législatives au Japon : un enjeu essentiel

Thierry RAMBAUD
Professeur des universités

L'actualité constitutionnelle et politique est riche en cette période au Japon. L'importance stratégique de ce pays pour la région et bien au-delà, conduit à s'y arrêter un instant. On relèvera, en premier lieu, l'attitude pleine de dignité de l'Empereur Akihito qui devrait abdiquer au profit de son héritier avant la fin mars 2019, après qu'une loi d'exception l'autorisant a été adoptée en mai dernier par la Chambre des conseillers. En août 2016, l'Empereur avait invoqué, lors d'une allocution télévisée, des raisons d'âge et de santé pour formuler une telle demande. Seulement, le Code de la Maison impériale ne permet pas au monarque de se retirer ainsi volontairement du pouvoir, car, en réalité, sa fonction ne lui appartient pas totalement en vertu de la célèbre théorie des deux corps du Roi. Une loi spéciale fut donc nécessaire*.

En second lieu, les électeurs japonais ont largement approuvé la politique conduite par le Premier ministre, Shinzo Abe lors des élections législatives du 22 octobre 2017. Ce dernier avait annoncé une dissolution de la Chambre des représentants, la chambre basse du parlement japonais, dissolution que l'on qualifiera en termes constitutionnels de « dissolution à l'anglaise », en ce qu'elle fut provoquée par une conjoncture politique considérée comme davantage favorable pour le gouvernement sortant. De fait, ces élections se sont traduites par une large victoire pour la coalition conduite par le Premier ministre qui a obtenu près de 2/3 des sièges à la chambre basse.

Lors de sa campagne, Shinzo Abe avait axé ses propositions sur les sujets économiques, les fameuses « Abenomics », démographiques et sécuritaires, tant le Japon semble sous la menace constante des propos et des agissements d'un leader nord-coréen décidé à s'inscrire dans une spirale galopante d'agressivité avec le président américain Donald Trump. Shinzo Abe a conscience, dans ce contexte, qu'il est temps pour le Japon de se doter d'une véritable armée afin de pouvoir riposter à l'envoi d'un missile nord-coréen. À cet égard, il a plaidé, durant la campagne, pour une révision constitutionnelle destinée à infléchir le principe du « pacifisme constitutionnel » qui est au cœur du pacte constitutionnel japonais instauré en 1946. Cette révision constitutionnelle nécessite une majorité élargie aux 2/3 des membres de chacune des deux chambres et tel était l'enjeu principal des élections législatives : permettre au Japon de se doter des moyens de devenir une véritable puissance politique, apte à assurer sa défense et celle de ses alliés dans la région. Incontestablement, le peuple japonais a approuvé la politique volontariste de Shinzo Abe. Il ne manque certes pas de voix pour contester les propositions de Shinzo Abe et dénoncer son approche qualifiée de « militariste ». Il est vrai que son offrande au célèbre sanctuaire de Yusukuni, où est honorée la mémoire d'officiers et de japonais disparus pendant la seconde guerre mondiale, avait pu relancer la controverse.

Toutefois, ne nous trompons pas de sujet, le Japon constitue un État de droit, où les élections sont libres et les libertés fondamentales respectées. Dans une région, où dominent la puissance de la Chine et les menaces nord-coréennes, un tel constat n'est pas anodin à relever.

Certes, l'histoire japonaise comporte ses complexités et ses zones d'ombre qui ont conduit à la politique militariste à l'origine du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale dans le Pacifique, mais le Japon d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier.

Sans renoncer à ses traditions et à son héritage, le Japon est aujourd'hui une nation pacifique et ouverte sur le monde. Il constitue un allié très précieux pour la France et d'autres pays européens dans la zone Pacifique. De tels alliés ne sont pas si nombreux... Et, la France, qui a encore une présence territoriale dans le Pacifique, ferait bien non seulement de ne pas l'oublier, mais également d'apporter un soutien constant au Japon, véritable vigie démocratique en Extrême-Orient.

* Pour une analyse des raisons de cette loi d'exception, plutôt qu'une modification du Code de la maison impériale, [lire l'article](#) de Thierry Guthmann sur le site THE CONVERSATION.

(suite de la page 2)

Il pose une double question : comment tirer une culture d'un processus social fondé sur une révolution scientifique et technologique, comment une construction sociale peut-elle résulter d'une dynamique fondée avant tout sur une culture de type sacré et religieux ? Il répond non en suggérant un renoncement aux identités respectives, mais une synthèse de ce que chacune a d'original. À travers la Méditerranée qui unit les deux rives, par la culture et le religieux, les différences peuvent se transcender en unité. Il existe des précédents historiques à un mouvement que les facteurs économiques humains et géopolitiques justifient ».

Le débat qui a suivi a permis d'approfondir plusieurs points et de constater que Berque n'a hélas pas eu de successeurs dignes de lui puisque l'orientalisme français est aujourd'hui quasiment au point mort. En tout cas, le souhait de Jacques Huntzinger, chercheur au Collège des Bernardins, de voir créer une faculté d'études islamiques en France a recueilli un consensus. Reste à savoir s'il y aurait assez de personnes qualifiées pour y enseigner.

SAHARA marocain



Lorsqu'est paru en 2016 aux Éditions du Cerf l'ouvrage collectif *Sahara marocain. Le dossier d'un conflit artificiel*, dirigé par Jean-Yves de Cara, Charles Saint-Prot et Christophe Boutin, ces derniers se sont rendu compte d'une demande forte, émanant de lecteurs peut-être moins universitaires, qui souhaitaient disposer d'une synthèse claire des réalités et des enjeux de la question. Le *Mémento de la question du Sahara marocain*, qui paraît en 2017 chez le même éditeur, tente de répondre à cette attente. Rédigé en quatre langues (français, anglais, espagnol et arabe), il est divisé en huit courts chapitres.

Il débute par une présentation historique indispensable pour comprendre un Maroc qui s'inscrit dans une histoire longue, fort différent en cela des États qui l'entourent. Une analyse du dossier ouvert devant les instances internationales vient ensuite, évoquant l'avis discutable – et discuté – rendu par la CIJ, puis cette Marche verte qui permit au Maroc de recouvrer pacifiquement son territoire colonisé par l'Espagne, avant de présenter les prémices de ce conflit artificiel créé par une organisation séparatiste instrumentalisée par des puissances étrangères il y a quarante ans... et qui dure encore.

À l'issue de cette présentation du conflit, l'ouvrage évoque la situation actuelle du Sahara marocain et les solutions de sortie de crise. Situation actuelle en termes de développement économique et social ou de protection des droits de l'homme d'abord, des domaines dans lesquels, au Sahara comme ailleurs, le Maroc de Mohammed VI a fait des progrès que personne ne conteste. Situation en termes d'enjeux géopolitiques ensuite, ces provinces faisant le lien entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne et touchant à un espace sahélien actuellement marqué par l'instabilité et le terrorisme, où la recherche de stabilité est cruciale. Il évoque aussi cette solution de sortie de crise qu'est le Plan d'autonomie marocain, qui vise à permettre une libre administration de ces provinces dans le respect de leur identité propre sans remettre en cause leur appartenance au Royaume.

Mémento de la question du Sahara marocain, éditions du Cerf, 10 euros

Distinction

Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques a été nommé au grade d'officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres par arrêté du 25 septembre 2017, en reconnaissance de sa « contribution et de son engagement au service de la culture de notre pays » (Mme Françoise Nyssen, ministre de la Culture)

On considère que l'Ordre des Arts et des Lettres, institué en 1957, est l'héritier de l'Ordre de Saint-Michel créé sous la Monarchie, en 1469, qui perdura jusqu'à la fin de la Restauration au XIXe siècle. Dès le XVIIe siècle, il était devenu un ordre de mérite civil distinguant les artistes, les architectes, les intellectuels et les gens de lettres.

L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique.

Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, ainsi que des correspondants sur les cinq continents.

Directeur : Charles Saint-Prot

Présidente déléguée : Zeina el Tibi

Président du Conseil scientifique : Jean-Yves de Cara

Direction des programmes : Christophe Boutin

Direction des études : Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois

Siège de l'OEG : 14 avenue d'Eylau, F-75016 Paris

Tél : + 33 (0) 1 77 72 64 27 et 28 / Fax : + 33 (0) 1 77 72 64 29

Courriel : etudesgeo@yahoo.com

Site : etudes-geopolitiques.com

Directrice de la publication : Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187

Membres du conseil scientifique de l'OEG :

Professeur Ahmed Bouachi

professeur à l'université Mohammed V de Rabat et à l'ENA du Maroc

Professeur Christophe Boutin

professeur agrégé des universités

Professeur Jean-Yves de Cara

professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Doyen Michel de Guillenchmidt

avocat, professeur (ém.) à la Faculté de droit Paris Descartes

Dr François-Bernard Huyghe

docteur en science politique (hdr), enseignant à l'École de guerre économique

Professeur Edmond Jouve

professeur émérite des Universités

Doyen Oussama Nabil Ali

professeur à l'université al Azhar du Caire

Professeur Pierre Pascallon

professeur agrégé des Universités à l'université de Clermont-Ferrand

Doyen Jean-François Poli

avocat, professeur à l'université de Corse

Professeur Thierry Rambaud

professeur agrégé des universités

Professeur Frédéric Rouvillois

professeur à l'université Paris Descartes

Professeur Michel Ruimy

économiste, professeur à Sciences Po et à l'ESCP-Europe

Dr Charles Saint-Prot

géopolitologue, islamologue, directeur de l'OEG

Dr Jamal Al Suwaidi

directeur général de l'ECSSR d'Abou Dhabi

Dr Zeina el Tibi

docteur en droit public, essayiste, journaliste, présidente déléguée

Doyen Christian Vallar

professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice

Professeur Henri Védie

économiste, Groupe HEC



**14 avenue d'Eylau
75016 Paris (France)**

Suivez-nous sur Twitter :
[@Obsetudesgeopo](https://twitter.com/Obsetudesgeopo)